

République Française – Liberté • Egalité • Fraternité

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du jeudi 19 janvier 2023

Date de convocation et d'affichage : 13 janvier 2023

### DL-20230119-003

L'an deux mille vingt-trois et le dix-neuf janvier, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'Allegro – salle Sidney BECHET – place de la République à Miribel, sous la présidence de Jean-Pierre GAITET, Maire.

	Présent	Absent		Présent	Absent
Jean-Pierre GAITET, Maire	X		Annie GRIMAUD	X	
Guy MONNIN, 1 <sup>er</sup> Adjoint	X		Sonia FAVIÈRE		X
Josiane BOUVIER, 2 <sup>e</sup> Adjoint	X		Pascal GIMENEZ		X
Jean-Marc BODET, 3 <sup>e</sup> Adjoint	X		Vanessa GERONUTTI		X
Anne-Christine DUBOST, 4 <sup>e</sup> Adjoint	X		Tanguy NAZARET	X	
Lydie DI RIENZO - NADVORNY, 5 <sup>e</sup> Adjoint	X		Margaux CHAROUSSET		X
Daniel AVEDIGUIAN, 6 <sup>e</sup> Adjoint	X		Alain ROUX	X	
Marion MÉLIS, 7 <sup>e</sup> Adjoint		X	Patrick GUINET	X	
Georges THOMAS	X		Marie Chantal JOLIVET	X	
Annie CHATELARD	X		Nathalie DESCOURS	X	
Jean-Michel LADOUCE	X		Isabelle LOUIS COMME		X
Corinne SAVIN	X		Emilie NGUYEN		X
Jean COMTET	X		Guylène MATILE-CHANAY	X	
Hervé GINET	X		Nicolas VANEL	X	
Laurent TRONCHE	X				

Élus absents	Donne pouvoir à
Sonia FAVIERE	Jean-Pierre GAITET
Pascal GIMENEZ	Corinne SAVIN
Vanessa GERONUTTI	Guy MONNIN
Isabelle LOUIS COMME	Jean-Michel LADOUCE
Emilie NGUYEN	Josiane BOUVIER
Marion MELIS	--
Margaux CHAROUSSET	--

Secrétaire de Séance	Taux de présence	En exercice	Présents	Votants
Daniel AVEDIGUIAN	75,9%	29	22	27



## INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE

### Bibliothèque municipale – Modification des tarifs

Guy MONNIN, premier adjoint, rappelle que la bibliothèque municipale de Miribel est désormais gérée sous la forme d'une régie directe par la commune depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, en vertu de la délibération DL-20221117-001, adoptée lors du conseil municipal du 17 novembre 2022.

Il convient aujourd'hui d'apporter de nouvelles précisions sur la grille tarifaire applicable à la bibliothèque municipale de la commune de Miribel à compter du 1er janvier 2023 :

Type d'abonnement	Tarif annuel
Carte individuelle	15 €/an
Enfants de moins de 18 ans	Gratuit
Etudiants de moins de 26 ans	Gratuit
Personnes en recherche d'emploi	Gratuit
Personnes bénéficiaires des minima sociaux (RSA, AAH, ASS, APA, ADA et ASPA*)	Gratuit
Bibliothécaires du réseau	Gratuit
Professionnels de la petite enfance, enseignants dans le cadre d'une intervention pédagogique auprès de leurs élèves et éducateurs ainsi que tous professionnels, associations ou services de collectivité favorisant l'accès d'un public à la lecture ou à la culture	Gratuit
Carte perdue, volée ou détériorée	2€
Dédommagement en cas de perte ou détérioration d'un document	Valeur du remplacement à l'identique ou équivalent ; forfait de 50€ /DVD

*\*Revenu de Solidarité Active, Allocation Adulte Handicapé, Allocation Solidarité Spécifique, Allocation Personnalisée à l'Autonomie, Allocation pour Demandeur d'Asile, Allocation de Solidarité aux Personnes Agées*

Cette grille tarifaire est applicable à tout abonné sans condition de résidence. La carte est valable un an de date à date.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

APPROUVE les conditions tarifaires de la bibliothèque de Miribel applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 telles que présentées,

Voix pour	27
Voix contre	0
Abstentions	0

**ONT SIGNÉ AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRÉSENTS POUR EXTRAIT  
CERTIFIÉ CONFORME.**

Fait à Miribel, le 19 janvier 2023

Je certifie que le présent acte a été  
publié ou notifié selon les règlements  
en vigueur.

Le Maire,  
Jean-Pierre GAITET



A large, stylized handwritten signature in blue ink, which appears to be "JP GAITET", is written over the official seal.